



AGRESSION A L'ISOLEMENT

Pas de QD = impunité !!!

Ce jour à l'isolement le détenu N dont sa gestion est très compliquée (équipé et menotté), lors du mouvement pour la promenade, il a refusé les injonctions de la surveillante de se mettre de dos pour le menottage et en réponse a donc agressé le 1^{er} surveillant en l'assénant d'un coup de pied au tibia.

Le professionnalisme de l'équipe dédiée n'étant plus à démontrer, a permis de maîtriser l'individu.

Le bureau local **FO justice** ne veut pas qu'on banalise cette agression sous le prétexte que nous ne possédons pas de quartier disciplinaire durant les travaux.

Le protocole doit s'appliquer et ce détenu doit exécuter sa peine dans un quartier disciplinaire en étant transféré immédiatement.

FO par la même occasion tient à saluer le travail plus que méritant de l'équipe QI/QD qui exerce leurs fonctions dans des conditions plus que déplorables, (projections d'excréments journalières, et une odeur insoutenable...).

FO ne comprend pas, comment peut-on laisser un isolement sans quartier disciplinaire avec de tels profils dans une maison centrale.

Quand il sera trop tard tout le monde devra rendre des comptes.

A bon entendeur.

Pour le Bureau Local et tous ses adhérents.

SLP **FO Justice Saint Maur**

Le : 09.01.2024

